



Déclaration liminaire au CTL du 15 Janvier 2015.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons débiter cette déclaration sans évoquer les événements dramatiques survenus en France la semaine dernière.

La Démocratie, la République, la Paix, les Libertés de pensée et d'expression sont des biens communs que nous sommes décidés à défendre face à tous les totalitarismes, aux discours haineux et aux tentatives de division et de stigmatisation.

NOUS SOMMES TOUS CHARLIE

Vous nous avez convoqué pour le traditionnel CTL « suppressions d'emploi » qui pourrait cette année encore s'intituler CTL « austérité ».

Force est de constater à nouveau, que malgré les différents avertissements lancés par les élus du personnel, malgré les dégradations des conditions de travail émises dans les différents rapports, les suppressions d'emplois, cause essentielle de toutes nos difficultés, continuent à un rythme effréné. 2491 suppressions d'emplois au MINEFI dont 1934 suppressions nettes à la seule DGFIP.

Depuis 2002, ce sont 32000 suppressions d'emplois soit 25 % de moyens en moins quand la charge de travail a augmenté de 25 %.

Aucune explication censée ne peut justifier cette purge : ni son coût (seulement entre 0,2 et 0,5 milliard d'euros quand 50 milliards sont donnés aux entreprises, ni l'intérêt du service public, ni l'intérêt des agents).

Pour notre DISI ce sont encore 8 emplois qui disparaissent avec des suppressions d'emploi dans des services pourtant déjà fortement en difficulté. Votre palmarès depuis la création de la DISI s'élève à 37 suppressions.

Nous n'avons toujours pas à notre disposition un TAGERFIP à jour faisant apparaître les emplois vacants sur les différentes résidences de notre direction. Depuis la création de notre DISI nous renouvelons cette demande à chaque CTL. Quand allez-vous rendre public ce document alors que d'autres DISI le publient sur leur site Ulysse ?

Il est de votre responsabilité ainsi que celle de notre Directeur Général de défendre auprès des politiques nos services, les conditions de travail et la santé de tous les agents. La DGFIP est bien un service public au cœur de la République et de la Démocratie.

Alors courage Agissez

Vous laissant l'entière responsabilité de vos choix les élus du personnel ne répondront ni à la première ni à la deuxième convocation à ce CTL « suppressions d'emploi ».